

## Job d'été 2024 à la Mairie

**Une condition est requise pour postuler : Etre âgé(e) de 18 à 21 ans.**

Les jeunes intéressés doivent adresser leur candidature composée :

- d'un CV, indiquant leur **date de naissance, leur adresse et N° de téléphone,**
- d'une lettre de motivation

Les candidatures doivent être envoyées **avant le 22 avril 2024**, par courrier ou courriel à l'attention de Monsieur le Maire.

Des entretiens avec les candidat(e)s sélectionné(e)s seront programmés pendant les vacances scolaires du mois d'avril.

Courrier : Mairie de Saint Martin d'Uriage - 2 place de la mairie, 38410 Saint Martin d'Uriage

Courriel : [recrutement@mairie-saintmartinduriage.fr](mailto:recrutement@mairie-saintmartinduriage.fr)

<b>SERVICES ADMINISTRATIF</b>		
<b>SERVICE</b>	<b>DATES</b>	<b>DESCRIPTION SOMMAIRE</b>
<b>Affaires scolaires</b>	Du 17/06/2024 au 26/07/2024  à mi-temps  (horaires : 8h30- 12h00)	<b>Affaires scolaires</b> : Permanence d'accueil service, aide au traitement des inscriptions aux services périscolaires...  Utilisation de libre office (mise à jour de nombreux tableaux de bord)  Mise sous plis des factures  Accueil des familles pour les inscriptions des services périscolaires.  Photocopies, classement.  Saisie des dossiers d'inscriptions.  Vente des cartes de transport.  Effectif du service : 1 agent